

Liste des espèces invasives de Franche-Comté - octobre 2012

Cette liste, réalisée en 2006, par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté est susceptible d'évoluer au fur et à mesure de la progression des connaissances. Il est malheureusement possible que pour certaines espèces le statut ait d'ores et déjà changé et que d'autres méritent désormais d'y figurer.

Les espèces de la liste sont classées selon le type de nuisance, l'ampleur de la colonisation actuelle et le risque d'invasion au regard de la situation dans d'autres régions : quatre groupes sont ainsi formés, permettant de définir le niveau de priorité des interventions. Dans ce document, les espèces potentiellement invasives ne sont pas présentées.

Groupe I	
Espèces à fort impact sur l'environnement et sur l'Homme et ses activités, en voie de colonisation en Franche-Comté – agissons dès maintenant pour éviter leur invasion	
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie à feuilles d'Armoise
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase
<i>Ludwigia grandiflora</i>	Jussie à grandes fleurs
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Myriophylle aquatique
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap

En agissant dès à présent, il est possible de limiter, voire d'éviter l'invasion des espèces du **groupe I et II**. Dans ce but, des chantiers d'arrachage sont actuellement en cours pour certaines de ces espèces, encadrés par le CBNFC-ORI, et en partenariat avec d'autres structures de la protection de l'environnement.

Les espèces du **groupe III** sont déjà très présentes dans la région : il n'est plus envisageable de les faire disparaître. En revanche, il convient de limiter leur expansion, en agissant de manière préventive.

Groupe II	
Espèces à fort impact sur l'environnement, en voie de colonisation en Franche-Comté – agissons dès maintenant pour éviter leur invasion	
<i>Amorpha fruticosa</i>	Faux-indigo
<i>Aster novi-belgii</i>	Aster de la Nouvelle-Belgique
<i>Aster laevis</i>	Aster lisse
<i>Aster lanceolatus</i>	Aster à feuilles lancéolée
<i>Aster novae-angliae</i>	Aster de la Nouvelle-Angleterre
<i>Aster x salignus</i>	Aster à feuilles de Saule
<i>Cotoneaster dammeri</i>	Cotonéaster de Damner
<i>Cotoneaster horizontalis</i>	Cotonéaster horizontal
<i>Lindernia dubia</i>	Fausse Gratiolle
<i>Phytolacca americana</i>	Raisin d'Amérique
<i>Rudbeckia laciniata</i>	Rudbeckia lacinié

Groupe III	
Espèces à fort impact sur l'environnement, déjà très présentes en Franche-Comté – limitons leur dispersion par des pratiques appropriées	
<i>Acer negundo</i>	Érable négondo
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante
<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillé
<i>Buddleja davidii</i>	Arbre à papillons
<i>Campylopus introflexus</i>	-
<i>Datura stramonium</i>	Stramoine
<i>Elodea canadensis</i>	Elodée du Canada
<i>Elodea nuttallii</i>	Elodée de Nuttall
<i>Galega officinalis</i>	Galéga officinal
<i>Helianthus tuberosus</i>	Topinambour
<i>Hypericum majus</i>	Grand Millepertuis
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine glanduleuse
<i>Impatiens parviflora</i>	Balsamine à petites fleurs
<i>Panicum capillare</i>	Millet capillaire
<i>Panicum dichotomiflorum</i>	Millet des rizières
<i>Panicum miliaceum</i>	Millet cultivé
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon
<i>Reynoutria sachalinensis</i>	Renouée de Sachaline
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier
<i>Solidago canadensis</i>	Verge d'or du Canada
<i>Solidago gigantea</i>	Verge d'or géante

Avez-vous déjà entendu parler de plantes invasives ?

Savoir ce qu'est une plante invasive

Les espèces invasives sont des **espèces exotiques**, importées volontairement ou accidentellement, qui provoquent **des perturbations dans les écosystèmes** du fait de leur prolifération. Elles ont des **impacts négatifs sur la biodiversité, les activités humaines** et parfois également sur la santé.



Comprendre la stratégie de lutte en Franche-Comté

Afin de lutter efficacement contre le phénomène des invasions biologiques, le Conservatoire botanique national de Franche-Comté cible certaines espèces particulièrement nuisibles et présentes dans les régions limitrophes, mais encore peu implantées en Franche-Comté. L'objectif est d'éviter de futures invasions et de diminuer les coûts de la lutte et des effets induits. Pour cette raison, des actions ont été engagées dès 2011 contre la berce du Caucase, la jussie à grandes fleurs et le faux-indigo. La renouée du Japon est tellement implantée qu'il n'est plus possible de la faire disparaître : il convient de limiter sa dispersion par la prévention.

Adopter les bons réflexes: la prévention

- **S'informer** et prendre connaissance de la liste des plantes invasives
- **Eviter de planter les espèces de la liste** et préférer des espèces locales
- **Ne pas jeter les déchets verts contenant des plantes invasives dans la nature ou dans les rivières.** En effet, ils peuvent contenir des graines viables ou encore des fragments de tiges ou de racines de plantes invasives qui peuvent se régénérer
- **Ne pas transporter de terre contaminée**
- Lors de la **fauche d'une espèce invasive, ne pas laisser les déchets verts sur place**, mais les destiner à l'incinération



D'autres informations sur :
www.alterias.be